



Flash info du 8 avril 2020

Restez toujours connectés et suivez-nous sur les réseaux sociaux !!



Message de Mounir MOUAKHAR Président de la CPCCAF

La crise du virus COVID19 s'étend désormais à notre continent africain, où chaque pays a adopté des mesures de protection ou de sauvegarde qui contrarient l'activité des opérateurs économiques, ainsi que des acteurs qui les accompagnent, comme nos chambres consulaires.

Ainsi, notre opération annuelle visant à établir un nouveau Baromètre CPCCAF pour les entreprises africaines paraît fortement compromise en 2020, alors même que, conformément à leur engagement, certaines chambres ont pratiquement rempli les objectifs qui leur étaient fixés, tandis que d'autres n'ont pas encore pu lancer les opérations d'enquête et de collecte des questionnaires auprès des entreprises.

Nous devons de ce fait nous résoudre à ce que notre Baromètre CPCCAF ne soit pas élaboré en 2020 suivant le même schéma que pour les éditions précédentes, compte tenu des très grandes disparités entre chambres qui ont pu mener l'enquête et celles qui n'ont pu le faire, avec une crise du COVID19 qui empêche la poursuite des opérations sur le terrain.

En effet, il faut considérer que les données récoltées par les enquêteurs seront fortement biaisées par le fait que celles-ci auront été collectées avant ou pendant la crise du COVID19 et ne pourront donc pas constituer un ensemble valable et cohérent. Aussi, outre ce biais important, les résultats d'ensemble qui pourraient être éventuellement présentés par la CPCCAF apparaîtront comme étant en complet décalage avec le contexte de la crise du COVID19 et ses conséquences.

C'est pourquoi la CPCCAF a décidé :

- **Le report de 2020 à 2021 de la huitième édition du Baromètre CPCCAF des entreprises africaines** ; sachant que les chambres qui auront mené à bien leurs enquêtes pourront s'en servir pour leur plaidoyer national et aussi pour appuyer leurs mesures de renforcement de leurs activités d'accompagnement des entreprises ressortissantes.
- **L'organisation en 2020 d'une étude CPCCAF sur les mesures prises dans les différents pays de notre champ pour lutter contre le COVID19**, avec un focus sur le rôle et la place de vos chambres consulaires dans les actions menées en direction de la population et des entreprises (par exemple, mise à disposition de locaux, mise en place d'un numéro d'urgence ou d'un site internet dédié, organisation de réunions d'information, de formations...)

Vous trouverez par conséquent précisé ci-dessous le cadre qui a été défini par la CPCCAF pour cette étude (avec également, en pièce jointe, le questionnaire complet destiné aux membres du réseau CPCCAF), qui aura pour objet de valoriser ce que les chambres consulaires font pour aider les entreprises à faire face à la crise et pour préparer ces dernières à la sortie du ralentissement économique que cette crise induit. De même, suivant ce qui a été réalisé par certaines chambres (comme la CCI Togo, la CCI Côte d'Ivoire...), vous pourrez organiser, à échéance régulière (par exemple, tous les mois), des « remontées de terrain » à partir du modèle d'enquête établi par la CPCCAF avec le CROCIS de la CCI Paris Ile-de-France et ITC - Centre de commerce international, que vous trouverez également résumé ci-dessous (avec également, en pièce jointe, le questionnaire complet destiné aux entreprises accompagnées par les membres du réseau CPCCAF) et que vous devrez alors nécessairement opérer à distance.

Nous pourrions alors avoir suffisamment d'informations sur les mesures d'appui que les entreprises jugent nécessaires et qui permettront :

- D'une part, de mieux préparer notre réseau CPCCAF pour la survenance d'une nouvelle crise sanitaire du même ordre (avec un phénomène devenu saisonnier, par exemple),
- D'autre part, de donner la possibilité à chaque chambre du réseau CPCCAF de revoir son dispositif d'intervention, avec par exemple un recours plus large aux

outils numériques.

Je reste en effet tout à fait convaincu que le rôle que les chambres consulaires jouent aujourd'hui dans cette crise sanitaire, en tant qu'acteurs toujours présents sur le terrain, au plus près des entreprises, est de nature à renforcer notre positionnement et notre légitimité auprès des pouvoirs publics et également auprès des bailleurs, qui pourront être plus enclins à soutenir nos actions CPCCAF.

En espérant, en tout état de cause, que la suite des événements nous permettra de bientôt nous retrouver et que nous aurons très vite tous le plaisir de travailler à nouveau ensemble, pour le renforcement de nos organisations consulaires et des entreprises qu'elles accompagnent !!



Cadre de l'étude / benchmark CPCCAF

Cette étude / benchmark, complétée par le questionnaire d'enquête auprès des entreprises aura notamment pour objet de valoriser les actions mises en œuvre par les chambres et organismes intermédiaires du réseau CPCCAF dans le cadre de la crise sanitaire du COVID19.

- **En pièce jointe, le questionnaire destiné aux membres du réseau CPCCAF.**

Résumé du modèle CPCCAF de questionnaire auprès des entreprises

Ce questionnaire d'enquête auprès des entreprises, établi par la CPCCAF avec le CROCIS de la CCI Paris Ile-de-France et ITC - Centre de commerce international, se fonde sur différentes opérations déjà réalisées, en cours ou qui viennent d'être lancées par des membres de la CPCCAF.

En tout état de cause, l'enquête devra être régulièrement reconduite (a priori, chaque mois, mais à distance, via le lien ou le formulaire qu'il s'agira de renseigner) pour connaître l'évolution de la situation des entreprises dans chaque pays et dans l'ensemble du champ d'intervention de la CPCCAF.

On précisera qu'il faut moins de 5 minutes pour répondre aux 5 questions posées dans le cadre de l'enquête auprès des entreprises.

- **En pièce jointe, le questionnaire destiné aux entreprises accompagnées par les membres du réseau CPCCAF.**
- **Lien pour accéder au questionnaire en ligne**

https://interview.eloquant.cloud/ccir/itw/answer/s/c154jil6a2/k/enquete_covid19_cpccaf

Modalités d'organisation de l'étude CPCCAF et coordination des enquêtes

L'étude / benchmark et les enquêtes auprès des entreprises seront coordonnées par la CPCCAF qui sera en contact avec les points focaux qui seront chargés de remonter l'information de leur pays. Le traitement général des réponses sera opéré par la CPCCAF, avec le soutien du CROCIS de la CCI Paris Ile-de-France.

Exploitation de l'étude et des enquêtes

L'étude / benchmark et les enquêtes seront exploitées par la CPCCAF, avec le soutien du CROCIS de la CCI Paris Ile-de-France. De son côté, ITC - Centre de commerce international compte créer un blog, en français et en anglais et reprendre des données dans son étude annuelle « SMEs competitiveness outlook » (juin 2020) avant de réaliser avec la CPCCAF, comme chaque année depuis 2018, une publication conjointe (octobre 2020).

L'étude / benchmark, complétée des enquêtes auprès des entreprises viendra à l'appui du plaidoyer de la CPCCAF auprès des bailleurs pour de nouvelles actions de coopération consulaire.



- **[International Chamber of Commerce](#)** : En réponse à une déclaration des ministres du commerce et de l'investissement du G20, publiée le lundi 30 mars, le secrétaire général d'ICC, John W.H. Denton AO, et le directeur général de l'OMC, Roberto Azevedo, ont publié une déclaration commune appelant à une action renforcée en matière de commerce pour assurer une réponse efficace à la pandémie COVID-19. Les deux dirigeants ont également annoncé une collaboration entre la CCI et l'OMC dans le cadre d'une table ronde virtuelle sur les entreprises afin de fournir des conseils concrets aux gouvernements.
- **[International Trade Center](#)** : L'épidémie de coronavirus (COVID-19) est à l'origine d'une urgence sanitaire mondiale et d'un ralentissement économique mondial. Le commerce, les investissements, la croissance et l'emploi sont tous touchés et la crise aura un impact sur la réalisation des objectifs de développement durable des Nations unies. En tant que seule organisation internationale entièrement consacrée au soutien de la compétitivité des micro, petites et moyennes entreprises (MPME), le Centre du commerce international suit de près la manière dont la pandémie affecte les MPME, en mettant particulièrement l'accent sur les petites entreprises des pays en développement. Sur leur site, ils fournissent des informations et des conseils aux petites entreprises qui cherchent des moyens de faire face au stress opérationnel généré par COVID-19. Cela servira de ressource utile pour les organisations de soutien aux entreprises et les décideurs politiques qui aident les MPME dans ces efforts.
- **[Initiative France](#)** : Face à l'épidémie du Coronavirus Covid-19, le réseau Initiative France et ses 214 associations locales et 13 coordinations régionales sont en solidarité totale avec les entreprises et les territoires et sont pleinement mobilisés pour apporter tout le soutien nécessaire aux entrepreneurs qui en ont besoin. La majorité des équipes de permanents et de bénévoles du réseau Initiative France est mobilisée en distanciel pour répondre aux préoccupations et aux difficultés que peuvent rencontrer les entrepreneurs financés et accompagnés par le réseau....



LE SAVIEZ-VOUS ?



COVID 19 : groupe d'experts mis en place par la CPCAF

La pandémie du COVID 19 sur tous les continents en un temps record et très bientôt massivement en Afrique, nous rappelle la nécessité absolue d'aborder le développement économique en amont par la garantie sanitaire qui fut la base des conditions du développement de l'humanité.

L'Afrique dans sa globalité connaît bien cette réalité. On sait que de nombreuses zones sur le continent africain sont concernées de manière endémique par des foyers viraux et bactériens impactant la vie économique et les échanges locaux, régionaux et internationaux (irrégularités et difficultés à la régularité de l'exportation des produits primaires, gestion de la qualité, logistique non fiable, impact des zoonoses, impacts climatiques, pertes d'exploitation en raison des ravageurs animaux et végétaux...) dans les domaines agro-alimentaires, la foresterie, l'horticulture, le secteur minier, les industries des hydrocarbures, les industries touristiques notamment.

L'effort d'assainissement régulier, progressif réalisé depuis des dizaines d'années par les institutions africaines ou internationales sur des zones souvent de dimensions importantes disposant de réservoirs viraux et bactériens ont montré leur efficacité mais aussi, parfois leurs limites (soutiens continus dans le temps, maintien des moyens etc..). La mondialisation des échanges et le développement massif des liens économiques entre l'Asie et l'Afrique depuis 25 ans, encouragent une lecture nouvelle - bien que déjà envisagée dans des travaux internationaux notamment l'OMS depuis 20 ans - des conditions de celui-ci.

Cette épidémie sans précédent peut se transformer rapidement en une véritable crise sanitaire, sociale et très bientôt économique, financière, juridique et assurantielle. Si la situation devait se dégrader davantage, elle pourrait poser des risques croissants qui entraîneraient la perturbation - et même l'arrêt brutal - des activités commerciales et nuiraient tant au commerce qu'à la rentabilité de tous les opérateurs sur les deux continents.

Pour faire face à ces défis dans les semaines et les mois à venir, les structures d'appui au développement économique devront sans doute faire des compromis : prises très souvent à l'échelle nationale dans des systèmes de santé souvent déjà contraints, elles devront également évaluer et réaliser des arbitrages sur les avantages de contenir la propagation du COVID-19 par rapport à l'impact négatif potentiel des mesures préventives sur l'économie, l'emploi et les revenus, la sécurité sanitaire et la sécurité alimentaire. Ce compromis devra se faire à un moment où la baisse du prix du pétrole et des exportations exerce une pression supplémentaire sur leurs économies.

Un ralentissement économique entraînera logiquement une baisse des revenus pour les petites et les grandes entreprises africaines ou étrangères présentes, y compris celles de l'industrie du tourisme. De nombreux salariés seront confrontés à des pertes d'emplois et à une baisse des salaires lorsque les entreprises licencieront et que les travailleurs opérant dans l'économie informelle perdront également des revenus. Dans le même temps, les investissements étrangers directs sur le continent seront probablement au point mort pour une durée encore indéterminée.

L'impact probable sur le secteur agricole est sans doute moins clair à percevoir mais ce qui est certain, c'est que la pandémie pourrait perturber les chaînes d'approvisionnement alimentaire et le commerce. Des chocs de prix ont déjà été constatés ces dernières années en raison de ravageurs agricoles, comme par exemple l'activité acridienne dans plusieurs pays (Madagascar entre autres). Il y a quelques années, au plus fort de l'épidémie d'Ebola, les prix du riz ont augmenté de plus de 30% dans les trois pays d'Afrique de l'Ouest les plus touchés (Guinée, Libéria et Sierra Leone).

Les entreprises africaines sont susceptibles de faire face à des pénuries de liquidités et de fonds de roulement. Si les économies africaines ralentissent considérablement, les recettes fiscales diminueront, ce qui limitera les liquidités des opérateurs publics. Cela, à son tour, pourrait entraver la capacité de paiement vers les travailleurs, le financement d'infrastructures et des fournitures nécessaires pour l'intervention d'urgence et, enfin, à fournir des stimulants économiques pour atténuer un grave ralentissement économique. Toutes les institutions d'appui au secteur privé sont donc impactées et durablement. Dans l'urgence et la préparation des suites possibles de cette crise majeure, la CPCCAF propose d'engager à la fois une démarche visant un état de lieux de la situation auprès de ses membres, un accompagnement et la mise en place d'un plan d'action d'ensemble en partenariat, celui-ci s'accompagnant de kits d'urgence d'information. Un groupe d'experts est ainsi progressivement mis en place à compter d'avril 2020..



Espace collaboratif COVID19-Afrique sur le site Internet CPCCAF

La CPCCAF vous tient informés sur son site Internet et au travers de cette **Newsletter hebdomadaire** des évolutions de la crise sanitaire du COVID19 en Afrique, avec ses conséquences sur l'activité économique et sur l'emploi.

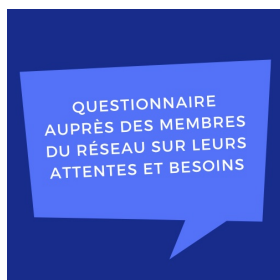
Ne manquez pas de **poster vos informations** (signalement d'incidents, bonnes pratiques, solution concrètes, remontées de terrain...) sur **l'espace de veille que nous avons créé à cette fin sur un espace collaboratif dédié du site Internet CPCCAF**... avec par exemple des informations de l'OIF (organisation internationale de la francophonie) sur « solidarité COVID19 » ou bien d'autres partenaires de la CPCCAF.

Aussi, la CPCCAF a créé des **plateformes de partage d'information dans les outils de messagerie WHATSAPP et TELEGRAM que vous pouvez tous rejoindre (sur invitation)**. Vous pourrez ainsi adresser à l'ensemble des membres des groupes CPCCAF - COVID19 Team constitués sur ces deux outils, tous les rapports et éléments relatifs à la crise sanitaire qu'il vous paraît intéressant de diffuser et partager avec le plus grand nombre.

[En savoir plus](#)



MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE CONTINUITÉ DE LA CPCCAF



Questionnaire auprès des membres du réseau sur leurs attentes et besoins

La CPCCAF entend régulièrement adapter l'usage de ses outils d'information au plus près de vos attentes et besoins, sachant que les missions et méthodes des chambres et organismes d'appui aux entreprises vont nécessairement évoluer avec la crise.

C'est pourquoi **la CPCCAF compte bientôt vous adresser, dans une prochaine Newsletter, un questionnaire** auquel vous pourrez répondre en ligne, en même temps que vous pourrez nous faire des **propositions par rapport à l'avenir « numérique » de notre réseau de coopération...**



Accès à l'outil collaboratif GoToMeeting proposé gratuitement par la CPCCAF

La CPCCAF vous permet d'échanger avec elle et entre vous sur des actions partagées et des projets communs, grâce à l'outil GoToMeeting qu'elle met gratuitement à votre disposition. Vous pourrez ainsi librement participer à des formations en ligne, organiser des réunions d'information, animer des groupes de travail en ligne... soit tout un ensemble de solutions numériques qui sont particulièrement adaptées à vos besoins et également aux attentes des entreprises qui demandent aujourd'hui votre appui par rapport à la crise sanitaire. A noter également que les sessions sur Go to meeting peuvent être enregistrées.

Outre les groupes de travail CPCCAF, nous avons ainsi prévu, avant le dé-confinement progressif souhaité par chacun d'entre nous, de réunir à distance les instances de notre Association comme le Bureau et également les Réunions de Zones.



POINT SUR LES ACTIONS DE LA CPCCAF EN 2020

Report des événements et manifestations programmées

Le **Sommet Afrique - France 2020, prévu à Bordeaux du 4 au 6 juin, est reporté en 2021.** La **14ème édition des Ateliers de la coopération CPCCAF**, initialement annoncée pour se dérouler du 1er au 4 juin 2020 à Bordeaux, sera donc **également reportée**, à une date qui doit être encore précisée, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire mondiale et aussi au regard de l'annonce d'un événement sur le COVID19 qui a été faite par le Gouvernement français.

Aussi, pour mémoire, différents événements prévus pour la CPCCAF sont reportés :

- **Le colloque CPCCAF prévu à l'Assemblée nationale (France), à Paris, fin avril 2020**



est reporté à 2021 ;

- Le lancement de la plateforme Franco-Fil et du Concours FrancoFil2020, prévu début mai 2020 à Paris à l'Hôtel de l'Industrie, se fera uniquement en ligne ;

• ...

Après cela, au vu de l'évolution de la situation sanitaire et humanitaire en Afrique et dans le monde, des décisions seront prises pour certains événements CPCCAF et autres, comme plus particulièrement :

- Semaine africaine de l'innovation, à Pointe-Noire (Congo), programmée en octobre 2020 ;
- Sommet Union européenne - Union africaine, à Bruxelles, prévu fin octobre 2020 ;
- Assemblée générale CPCCAF, prévue à Bamako (Mali) en novembre 2020, avec le Forum de la Francophonie économique CPCCAF ;
- Forum économique de la Francophonie, à Tunis, en, décembre 2020, après le Sommet de la Francophonie

•



Actions de la CPCCAF en cours

Le programme ARCHIPELAGO se poursuit malgré la crise du COVID19.

Les 11 projets retenus dans le cadre du premier appel à projets sont en effet dans leur phase préliminaire de 3 mois, permettant notamment d'établir la méthodologie et le plan de communication des actions.

*Le Consortium ARCHIPELAGO, composé de la CPCCAF avec Sequa et EUROCHAMBRES a sinon informé les services de la DG DEVCO de la Commission européenne des difficultés importantes à prévoir pour la mise en œuvre du programme à compter de juin 2020.

Pour éviter la suspension des projets en cours, la mise à disposition d'outils de travail en ligne (GoToMeeting pour des réunions virtuelles, le partage de documents en ligne, l'organisation de formations techniques, de formations de formateurs, ainsi que de Webinars pouvant rassembler jusqu'à 250 personnes) a donc été organisée par la CPCCAF, en lien avec le développement du réseau communautaire ARCHIPELAGO[1] qui se fera via le site Internet CPCCAF...

[1] Celui-ci sera lancé fin avril / début mai 2020,



Nouveaux projets CPCCAF

La CPCCAF, dans le prolongement du programme européen ARCHIPELAGO, prépare de nouveaux projets de coopération correspondant aux nouvelles orientations de la Commission européenne et prenant également en compte les conséquences actuelles de la crise sanitaire du COVID19.

Un groupe de travail CPCCAF inter-consulaire se réunit ainsi régulièrement par visio-conférence sur Go to meeting, chaque mercredi matin, pour élaborer un projet Archipelago.2, plus particulièrement axé sur le climat et la numérique. Egalement, pour échanger sur les implications de la crise sanitaire du COVID19 pour

les chambres et organisations intermédiaires qui sont chargées de l'accompagnement des entreprises.

Aussi, sur la base notamment de ces échanges et des informations qui remonteront grâce à l'étude Benchmark réalisée par la CPCCAF auprès de ses membres, un nouveau projet de compagnonnage pourra être élaboré pour développer le rôle des chambres et organisations intermédiaires africaines dans des actions visant au renforcement de la sécurité sanitaire et alimentaire sur le continent. De ce point de vue, la CPCCAF pourra s'attacher au développement du secteur privé et des PME, moyennant la structuration des filières et également la formation professionnelle et entrepreneuriale.

CPCCAF
6/8 ave de la Porte de Champerret
75017 PARIS
cpccaf@cci-paris-idf.fr



Cet e-mail a été envoyé par arhambar@cci-paris-idf.fr.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrits sur CPCCAF.

[Se désinscrire](#)



© 2020 CPCCAF